

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 19 septembre 2019

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO, Francine JACQUET, Pascal SIMONET, Charles CHEVAILLER, Brigitte DOUVRE, Christophe MARION.

Absents excusés : Nicolas GARCIN.

A été élu secrétaire : Christophe MARION.

- **Approbation** à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 27 juin 2019.

- **Délibérations** :
 - Délibération N° 17 : Une convention est passée avec le SIDEC pour le renouvellement d'une partie des lampadaires les plus anciens..
 - Délibération N° 18 : A la demande d'ECLA et dans le cadre du déploiement de la fibre, une autorisation de principe est donnée à Orange concernant la possible implantation de nouveaux poteaux.
 - Délibération N° 19 : Le Conseil donne son accord à un projet de convention entre ECLA et la commune concernant l'adhésion à un bureau d'études interne à ECLA destiné aux travaux de voirie.
 - Délibération N° 20 : Une décision modificative du budget portant sur la somme de 0,35 €.

- **Questions d'actualité** :
 - Convention d'occupation d'un terrain communal : FREE et ILIAD 7. LA commune loue à la société FRE un terrain sur lequel elle a construit un pylône utilisé pour les télécommunications. Cette société doit céder son patrimoine à une filiale ILIAD 7. Une nouvelle convention d'occupation sera donc établie entre la commune et cette filiale.
 - Convention d'occupation d'un terrain communal : La société SFR qui loue à la commune un emplacement doit également céder son patrimoine à la société HIVORY. Lors des échanges concernant le transfert de la convention, la commune a découvert que SFR avait réservé sur son matériel des canaux consacrés aux communications de la société BOUYGUES sans en référer à la commune. Actuellement et pour cette raison, le transfert de la convention n'est pas réglé.
 - ECLA : réunions thématiques par compétences. Jean-Claude Compagnon et le maire ont participé aux diverses réunions concernant les budgets attribués aux diverses compétences exercées par ECLA, dans le but de mettre au point le pacte fiscal et de réaliser des économies afin de rétablir l'équilibre du budget et d'éviter une hausse des impôts locaux. De nombreuses pistes ont été évoquées qui devront être décidées avant la fin de l'année.

- Panneaux de localisation des entreprises. Gaël Monneret a lancé la réalisation des panneaux indicateurs qui devraient rapidement être placés aux endroits prévus dans la commune.

- Etudes et travaux d'assainissement. Le SIAAL a décidé un financement de 30 000 € consacré à une étude complète du réseau d'assainissement de Pannessières et de la station d'épuration. Dans le même temps, un nettoyage des canalisations du haut du village et de la station de La Lième a été réalisé.

- Déploiement de la fibre. Sans que la mairie ne soit tenue informée, les travaux de déploiement de la fibre ont commencé dans le village : pose d'une armoire et mise en place des conducteurs dans les gaines souterraines.

- Cartes avantages jeunes. Cinquante personnes ont souhaité profiter de l'offre de la commune (cartes gratuites) en venant s'inscrire au secrétariat. Les cartes sont disponibles au secrétariat de mairie.

- Rénovation d'une partie du terrain de jeux. Les barrières placées de part et d'autres des buts sont détériorées. De nombreuses lames sont brisées et Benoit doit en remplacer environ deux par semaine. Le matériau composite ne résiste pas ni aux écarts des températures, ni aux coups répétés. Un devis est en attente afin de remplacer ces lames par des panneaux en caillebotis acier.

- ENNEDIS envisage de vérifier si la consommation électrique de l'éclairage public correspond bien à l'abonnement de la commune.

- **Questions diverses :**

- La SNCF envisage la construction d'un pylône de télécommunications à proximité du passage à niveau sur le chemin de Chille pour assurer ses propres communications. L'édification se fera sur un terrain appartenant à cette société qui par ailleurs n'a pas besoin d'autorisation pour construire..

- Vente des maisons Pellerin, Terrier et Paleni. La commune ne fera pas usage de son droit de préemption. Un permis de construire est en cours pour remodeler la façade de la maison Terrier.

- Traitement des prairies enherbées par la commune. Des habitants de Pannessières suggèrent de réaliser des économies et de protéger la nature en ne fauchant plus qu'une fois par an les espaces enherbés. Cette proposition est à l'étude pour l'année prochaine.

- L'entreprise TRANSFOBOIS a entrepris l'abattage des arbres au bord de la route de la Terrasse. Ce travail n'est pas achevé aujourd'hui.

- Le récital organisé par L'Association de Défense du Patrimoine et donné par l'ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu en l'église de Pannessières le 23 août a été un véritable succès, un ravissement des oreilles et du cœur dans une église emplie d'une chaleureuse ambiance.

La séance est levée à 23 heures.

Prochaine séance en octobre.

Le maire : M. Monnet.